



GDON du Libournais
BP 15 - 14 rue Guadet - 33330 Saint-Emilion
Email : animateur@gdon-libournais.fr
Tel : 06 82 43 69 81

Bulletin Technique 17

Le 25 Juillet 2019

Le GDON du Libournais est contributeur du BSV Aquitaine. Ce bulletin prend en compte le [BSV Nouvelle Aquitaine Viticulture 18 du 23 juillet 2019](#).

Les estimations des niveaux de pression et de risques présentées dans ce bulletin sont établies sur la base de réseaux d'observations menés dans le cadre de protocoles standardisés. Ces données sont analysées par des techniciens spécialisés en épidémiologie-surveillance. Les résultats diffusés représentent une tendance générale de la situation au vignoble. Elle ne peut se substituer à une analyse des risques individuelle et nécessite d'être adaptée aux spécificités de chaque parcellaire.

Le suivi de notre réseau de pièges est réalisé en collaboration avec la FREDON Aquitaine, les groupes Vitivista, Ets Touzan, Soufflet Vigne et les ADAR de secteur. Le suivi des maladies cryptogamiques et la modélisation des risques sont réalisés en collaboration avec l'IFV Blanquefort, Géosens et Promété.

L'ESSENTIEL EN QUELQUES MOTS

Phénologie	Fermeture de la grappe atteinte, 1ères baies vérées en conditions précoces
Tordeuses	Pression larvaire (G2) moyenne à forte selon les secteurs
Mildiou	Protection à renouveler avant orage, ciblage du feuillage envisageable
Black Rot	Fin de sensibilité en l'absence de symptôme sur grappes
Oïdium	Fin de sensibilité, protection à maintenir UNIQUEMENT sur parcelle présentant des symptômes réguliers sur grappes
Flavescence Dorée	Déclenchement du renouvellement de Traitement Obligatoire en zones LIB01 et STPHI01



SYNTHESE METEOROLOGIQUE

SYNTHESE METEO DE LA PERIODE DU 18 AU 24 JUILLET

La fin de semaine dernière s'est déroulée sous des T°C estivales jusqu'au dimanche 21 juillet, avec des minimales enregistrées les 18 et 19 variant de 12 à 15°C et des maximales de 30°C. Une période caniculaire a débuté le lundi 22, avec des minimales supérieures à 20°C et des maximales dépassant parfois 41°C le mardi 23 juillet. Ces fortes chaleurs se répercutent sur les T°C moyennes hebdomadaires, comprises cette semaine entre 24,6 et 25,8°C, en augmentation de +2°C par rapport à la semaine précédente.

Aucune précipitation n'a été relevée au cours de la période.

Tableau 1 : Données météorologiques : du 18 au 24 juillet

STATIONS - Lieux dits (18-07 au 24-07)	Température Min. obs.	Température Max. obs.	Température Moyenne	Précipitation (Cumul en mm)
BELVES DE CASTILLON-Puy-Arnaud	14.6	40.8	25.5	0
LIBOURNE- Garderose	15.6	40.7	25.8	0
LUSSAC-secteur Mayne Blanc	13.2	39.9	24.6	0
MONTAGNE-Goujon	12.9	40.6	24.8	0
NEAC Lavergne	12.5	41.6	25.2	0
POMEROL-Evangile	13.8	40.6	25.3	0
ST CHRISTOPHE -Fombrauge	15.4	38.9	25.3	0
ST EMILION-Grand Barrail	14.2	39.7	24.8	0
ST ETIENNE DE LISSE-Mangot	12.4	39.9	24.8	0
VIGNONET-ST PEY - La Vergne	12.1	-	-	0

METEO PREVISIONNELLE DU 25 AU 31 JUILLET

(sources CIVB, Météociel, Météo Blue, Promété)

Ce jeudi 25 juillet sera également caniculaire, avant qu'un épisode orageux n'éclate dans la nuit. Celui-ci se poursuivra jusqu'au samedi 27, faisant chuter brutalement les T°C (16 à 20°C seulement samedi). Les différents modèles s'accordent sur des cumuls de pluies autour de 20 mm durant cet épisode mais divergent sur la répartition de ces pluies (concentrées dans la nuit de jeudi à vendredi ou plus équitablement réparties jusqu'à samedi). Un temps sec et dégagé sera de retour dès dimanche 28 juillet, accompagné de T°C plutôt douces : minimales autour de 13°C et maximales autour de 28°C.



Phénologie au vignoble

La fermeture de la grappe est maintenant atteinte sur la majeure partie du vignoble, seules les parcelles accusant un retard lié au gel de début de saison sont encore en cours de fermeture. Les premières baies vérees nous ont été signalées lundi 22 juillet à Saint-Emilion (Château La Tour Figeac).



Observation des ravageurs

SUIVI DES VOLS DE TORDEUSES EN 2019 : PERIODE du 18 au 24 Juillet 2019

Les participants au réseau peuvent réaliser les relevés le jeudi / vendredi

Vol de Cochylis

Le 2^{ème} vol de cochylis est définitivement terminé sur la zone.

Vol d'Eudémis

Le vol d'eudémis se termine mais reste encore visible sur les communes du nord est du secteur (Lussac, Puisseguin, Tayac et les Salles de Castillon).

Le 2^{ème} vol s'est déroulé entre le 21 juin et le 25 juillet, avec un pic d'activité localisé autour du 1^{er} juillet sur les vignobles de l'ouest et du sud de la zone (Montagne, Pomerol, Lalande de Pomerol, appellations Saint Emilion et Castillon). Un 2^{ème} pic d'activité, concernant des secteurs situés plus à l'est et au nord (Lussac, Puisseguin, Monbadon, Tayac, ...) a eu lieu plus tardivement, entre le 10 et le 18 juillet.

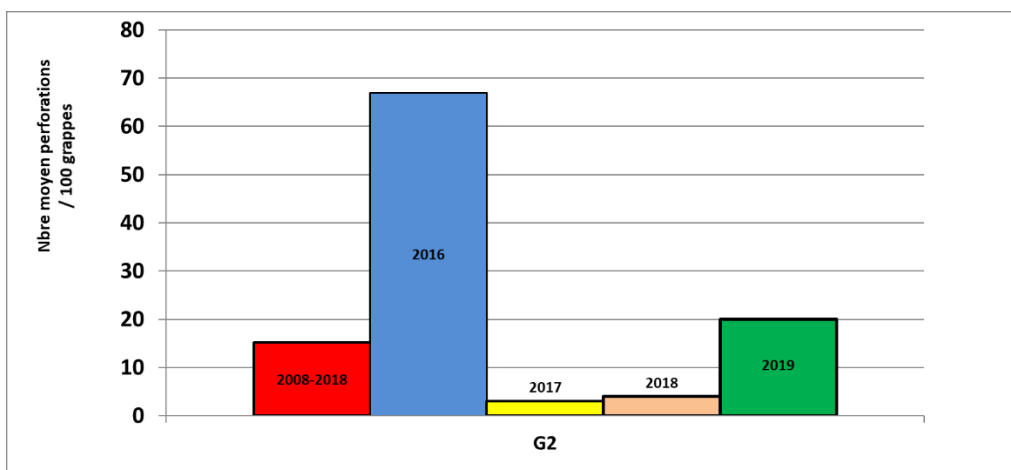
Cette différence temporelle se retrouve lors de l'observation des perforations : des larves plus jeunes (voire des dernières pontes) peuvent encore être observées sur les communes du nord et de l'est. Les pressions pourront donc augmenter dans ces secteurs dans les prochains jours tandis qu'elles sont désormais bien établies dans le reste du vignoble.

Bilan du suivi des perforations (G2)

Des comptages ont été effectués sur 84 parcelles, réparties sur l'ensemble des secteurs à raison de 50 grappes par parcelle.

Nbre de baies perforées / 100 grappes	Nombre de parcelles
0	12
1-10	28
11-25	27
26-50	13
> 50	4
Moyenne = 20	Total = 84

La moyenne générale est de 20 baies perforées pour 100 grappes. Cette pression générale est moyenne à forte selon les secteurs. Elle est supérieure à la moyenne des 10 dernières années, mais reste très inférieure à celle de 2016, dernière année de forte pression observée.



Les pressions sont particulièrement élevées sur les communes de Montagne, Néac et Saint Christophe des Bardes ainsi que sur le sud de l'appellation Castillon : Castillon la Bataille, Sainte Colombe, Saint Genès de Castillon.

Des pressions faibles sont visibles sur l'est et le nord de la zone (Lussac, Puisseguin, Tayac, Francs...) mais ces dernières pourraient encore augmenter dans les prochains jours (cf. vol eudémis).

COMMUNE	Nbre de parcelles suivies	Nbres de baies perforées / 100 grappes
Belvès-de-Castillon	1	8%
Castillon-la-Bataille	1	48%
Francs	1	0%
Gardegan-et-Tourtirac	1	6%
Lalande de Pomerol	3	15%
Les Artigues de Lussac	3	23%
Les Salles-de-Castillon	1	0%
Libourne	4	8%
Lussac	9	7%
Monbadon (Puisseguin)	1	6%
Montagne	9	76%
Neac	4	19%
Pomerol	2	1%
Puisseguin	4	7%
Saint Cibard	2	4%
Sainte Colombe	2	33%
Saint-Genès-de-Castillon	2	41%
Saint-Magne-de-Castillon	1	4%
Saint-Philippe-d'Aiguille	1	4%
St Christophe des Bardes	6	20%
St Emilion	5	8%
St Etienne de Lisse	5	8%
St Hippolyte	2	14%
St Laurent des Combes	1	2%
St Pey D'Armens	1	14%
St Sulpice de Faleyrens	6	12%
Tayac	3	7%
Vignonet	3	39%
Total général	84	20%

Des perforations sont également observées dans des parcelles placées sous confusion sexuelle (source CA33, Ets Touzan). S'il s'agit généralement de pression plus faible (de 1 à 10%), plusieurs vigneronns des zones confusées de Saint Etienne de Lisse et Saint Pey d'Armens nous signalent des niveaux élevés de perforations dans tout ou partie du parcellaire (10- 20 %).

Stratégie à suivre

Il est désormais trop tard pour programmer une intervention ciblant les larves de 2^{ème} génération d'eudémis. Le niveau de pression de G2 est souvent bien corrélé à celui de la prochaine génération à suivre (G3) et la réflexion stratégique se différencie désormais en 2 possibilités :

- En cas de pression de G2 jugée trop importante, programmer l'intervention dès la découverte des premières pontes de G3 ;
- En cas de faible pression de G2, s'assurer du maintien de cette situation par un comptage de pontes au début de la 3^{ème} génération.

Dans tous les cas, bien prendre en compte la connaissance du risque botrytis sur le parcellaire pour affiner votre stratégie. Il est recommandé d'être plus vigilant dans la gestion des vers de grappes sur des parcelles sensibles au botrytis (ou en l'absence de traitement contre la pourriture grise).



LUTTE CONTRE LA FLAVESCEENCE DOREE

DECISION DE RENOUVELLEMENT DE TRAITEMENT OBLIGATOIRE

DANS LES ZONES CONCERNES

IMPORTANT : Rappel du protocole

La décision de renouvellement de Traitement Obligatoire concerne uniquement les zones déjà traitées courant Juin 2019. Référez-vous au courrier du 26 avril 2019 pour connaître si vos parcelles sont concernées en cas de doute.

Le renouvellement de traitement ne s'applique pas aux parcelles ayant déjà été traitées 2 ou 3 fois à l'aide de Pyrèvert, sauf consignes spécifiques du GDON.

Le déclenchement d'un TO est basé sur les résultats de piégeage de l'insecte vecteur. Ces suivis se termineront **le mercredi 07 août 2019** et les résultats actuels ne **SONT DONC PAS DEFINITIFS**. Pour les vigneronns ayant un parcellaire réparti sur plusieurs zones de traitement, nous vous conseillons d'attendre le 07 août 2019 afin de disposer de l'ensemble des éléments avant toute intervention. Le déclenchement d'un traitement peut être effectué dès à présent et jusqu'au 23 août 2019. **En date du 25 Juillet, le renouvellement du Traitement est déclenché sur les zones : LIB01 et STPHI01**

ZONES CASTILLON-FRANCS	DECISION FINALE DE RENOUVELLEMENT DE TRAITEMENT
BELV01	Pas de déclenchement pour l'instant, décision finale au 07 août
FRAN01	Pas de déclenchement pour l'instant, décision finale au 07 août
SALL01	Pas de déclenchement pour l'instant, décision finale au 07 août
SALL02	Pas de déclenchement pour l'instant, décision finale au 07 août
STCI01	Pas de déclenchement pour l'instant, décision finale au 07 août
STMA01	Pas de déclenchement pour l'instant, décision finale au 07 août
STPH01	SEUIL DEPASSE, 2ème TRAITEMENT A PREVOIR
Zone_STCI	Pas de déclenchement pour l'instant, décision finale au 07 août
Zone_STCO	Pas de déclenchement pour l'instant, décision finale au 07 août
Zone_STGE	Pas de déclenchement pour l'instant, décision finale au 07 août
Zone_STMA	Pas de déclenchement pour l'instant, décision finale au 07 août
Zone_STPH	Pas de déclenchement pour l'instant, décision finale au 07 août

ZONES LIBOURNAIS	DECISION FINALE DE RENOUVELLEMENT DE TRAITEMENT
ART01	Pas de déclenchement pour l'instant, décision finale au 07 août
COND01	Pas de déclenchement pour l'instant, décision finale au 07 août
COND02	Pas de déclenchement pour l'instant, décision finale au 07 août
LAL03	Pas de déclenchement pour l'instant, décision finale au 07 août
LIB01	SEUIL DEPASSE, 2ème TRAITEMENT A PREVOIR
LUS01	Pas de déclenchement pour l'instant, décision finale au 07 août
LUS02	Pas de déclenchement pour l'instant, décision finale au 07 août
LUS03	Pas de déclenchement pour l'instant, décision finale au 07 août
LUS04	Pas de déclenchement pour l'instant, décision finale au 07 août
MONT02	Pas de déclenchement pour l'instant, décision finale au 07 août
MONT03	Pas de déclenchement pour l'instant, décision finale au 07 août
MONT04	Pas de déclenchement pour l'instant, décision finale au 07 août
NEAC01	Pas de déclenchement pour l'instant, décision finale au 07 août
PUI01	Pas de déclenchement pour l'instant, décision finale au 07 août
PUI03	Pas de déclenchement pour l'instant, décision finale au 07 août
PUI04	Pas de déclenchement pour l'instant, décision finale au 07 août
STEM02	Pas de déclenchement pour l'instant, décision finale au 07 août
STET01	Pas de déclenchement pour l'instant, décision finale au 07 août
STSU01	Pas de déclenchement pour l'instant, décision finale au 07 août
STSU02	Pas de déclenchement pour l'instant, décision finale au 07 août
STSU03	Pas de déclenchement pour l'instant, décision finale au 07 août
STSU04	Pas de déclenchement pour l'instant, décision finale au 07 août
STSU05	Pas de déclenchement pour l'instant, décision finale au 07 août
STSU06	Pas de déclenchement pour l'instant, décision finale au 07 août
Zone_1_ART	Pas de déclenchement pour l'instant, décision finale au 07 août



Maladies Cryptogamiques

Le Gdon se concentre sur le suivi des pièges du protocole de lutte contre la Flavescence Dorée et les Témoins Non Traités ne sont plus suivis à partir de cette semaine.

OBSERVATIONS GENERALES DES MALADIES FONGIQUES

SYNTHESE DES RISQUES CRYPTOGRAMIQUES du 25 au 31 Juillet

Mildiou : Protection à mettre en place avant les orages, ciblage sur feuille à étudier selon avancement de la véraison

Black rot : Fin de la période de risque sur vignoble sain

Oïdium : Fin de la sensibilité, protection à maintenir sur parcelles régulièrement touchées

DETAIL DES RISQUES CRYPTOGRAMIQUES PAR THEMATIQUE

MILДИОU

Des symptômes ont-ils été observés ?	Le mildiou est absent du vignoble traité cette année. Quelques rares cas de contamination liés à des défauts de protection sont signalés.
Y a-t-il des incubations en cours	Aucun épisode contaminant n'a eu lieu depuis les pluies du 5-6 juillet. Les conditions chaudes et sèches de ces derniers jours n'ont pas permis de repiquages importants sur les vignobles déjà touchés.
Contaminations prévues dans les prochains jours par les modèles	L'épisode orageux de cette fin de semaine est considéré contaminant par les modèles.
Conclusion	La sensibilité des grappes diminue avec l'avancement de la véraison. Le ciblage de la protection doit se faire selon l'avancement phénologique et l'état sanitaire du vignoble. Sur parcelles saines, la lutte contre le mildiou repose désormais sur des stratégies de contact et une bonne gestion de la prophylaxie (rognage, écimage)

BLACK ROT

Des symptômes ont-ils été observés ?	Pas de symptôme régulier observé au vignoble.
Evaluation du risque dans les jours à suivre	La très grande majorité du vignoble n'est plus sensible au Black rot.
Conclusion	La gestion de la thématique Black rot n'est désormais plus nécessaire sauf contamination avérée

OÏDIUM

Des symptômes ont-ils été observés ?	De rares foyers localisés sont signalés sur le parcellaire traité.
Evaluation du risque dans les jours à suivre	Les conditions climatiques redeviennent défavorables sous de fortes précipitations. De plus, les grappes ayant atteint le stade fermeture ne sont plus sensibles.
Conclusion	Après la fermeture de la grappe, seules les parcelles régulièrement touchées doivent faire l'objet d'un maintien de la protection jusqu'à la véraison.

L'équipe du GDON du Libournais